



Ludesse, le 14 mai 2024

Inscription scolaire 2024-2025
Ecole primaire de Ludesse

1^{ère} inscription à l'école des enfants nés en 2021,
dont les parents sont domiciliés sur la commune de Ludesse

Afin de réaliser l'inscription de leur enfant, les parents des **enfants nés en 2021** sont priés de déposer à la mairie de Ludesse, **avant le 07 juin 2024** :

- les pièces ci-jointes dûment complétées (fiche de renseignements et d'inscription, règlement cantine, fiche d'inscription plateforme web service cantine...)
- copie du livret de famille (pages parents et enfants),
- un justificatif de domicile,
- copie pages du carnet de santé de l'enfant, avec le nom de l'enfant (justifiant les 11 vaccinations obligatoires)

Les locaux scolaires pourront être visités par les familles et futurs élèves de petite section, **sur rendez-vous** (auprès de la directrice de l'école 04 73 96 24 91 / ecole.ludesse.63@ac-clermont.fr) aux dates suivantes : vendredi 14 juin, mardi 18 juin, vendredi 21 juin ou mardi 25 juin.

Pour information :

Les horaires de classe seront les suivants :

Semaine de 4 jours

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : **8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30.**

L'accueil des enfants se fait 10 minutes avant le début de la classe.

- **la cantine** fonctionne les lundis, mardis, jeudis, vendredis (en 2 services). La réservation et le paiement des repas de cantine se feront sur le portail famille <https://ludesse.argfamille.fr/> (après inscription au service). **Inscription pour septembre 2024 du 05 au 26/07/2024 dernier délai. Tarif année scolaire 2024-2025 non déterminé.** Pour info tarif 2023-2024 : 4,20 € le repas / contribution 0,50 € pour les enfants présentant des allergies alimentaires qui apportent leur repas. La pause méridienne (garderie de midi avant ou après la cantine) est assurée par la commune.
- **le périscolaire** fonctionne tous les jours d'école, le matin de **7H30 à 8H30** / le soir de **16H30 à 18H30**. Il est assuré dans les locaux scolaires et/ou la salle de motricité, par la Communauté d'Agglo Pays d'Issoire (tarif horaire). Renseignements (tarifs, guide d'utilisation, guide enfance jeunesse, règlement intérieur sur <https://www.capissoire.fr/vivre-et-habiter/enfants-et-jeunes/enfance-3-11-ans/>). Inscription au service Portail famille <https://enfancejeunesse.capissoire.fr>
- **le transport scolaire** pour les enfants dont les parents sont domiciliés à Chaynat, fonctionne chaque jour d'école – départ Chaynat 8h15 le matin – retour prévu 16h45 le soir. **A compter de mai 2024**, inscription et informations sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-du-puy-de-dome> . Pour bénéficier d'un tarif préférentiel, vous avez jusqu'au 19 juillet 2024, pour compléter le formulaire (en ligne de préférence).

Des renseignements complémentaires seront accessibles sur le site internet de la commune.

Rentrée des classes le Lundi 02 septembre 2024.

La répartition des niveaux par classe n'est pas encore définie.

Le Maire de Ludesse,
Nicolas ALIZERT

